

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 265

Artikel: Revision de la Constitution fédérale : du pain sur la planche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La sélection injuste des propriétaires

3. Le propriétaire de logements dont les loyers ont bénéficié d'un abaissement de base peut louer ces logements à n'importe quel preneur. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, se prononçant dans le cadre de la procédure de consultation, après avoir exprimé l'avis que l'on voyait mal n'importe qui profiter de l'aide fédérale, a émis le vœu que l'on laisse aux cantons le soin de fixer les conditions portant sur le nombre, le revenu et la fortune des personnes appelées à occuper de tels logements. Ce point de vue n'a malheureusement pas rencontré d'écho. Cela est regrettable : en l'absence de toute réglementation en la matière, maints propriétaires ou gérants immobiliers pourraient être tentés d'opérer une sélection par le haut des candidats locataires et de les choisir en fonction de leur condition sociale.

Hypothèses

Deux hypothèses (DP 258, 31 janvier 1974) sont confirmées, M. Leo Schürmann entre au directoire de la Banque Nationale et M. Fritz Leutwiler devient président de ce directoire, alors que le vice-président, le Genevois Alexandre Hay, contrairement à la logique, n'obtient pas la présidence. Jacques-Simon Eggly suppose, dans les trois journaux où paraissent ses commentaires, que M. Hay ne s'éternisera plus à la direction générale de notre banque d'émission. Il émet l'hypothèse que le socialiste Waldemar Jucker, secrétaire de l'Union syndicale suisse lui succéderait, dénonçant par là une politisation définitive de la BNS.

N'était-ce pas au contraire, en nommant M. Hay à la présidence que l'on aurait ouvert la voie à M. Jucker (en effet, on voit difficilement l'élimination des Romands du directoire de la BNS) ? En revanche, si M. Leutwiler, non élu à la présidence, avait quitté ses fonctions, la possibilité de nommer M. Jucker était facilitée.

Revision de la Constitution fédérale : du pain sur la planche

De quel bord émane le diagnostic sur la Suisse d'aujourd'hui résumé ci-dessous ? De la droite ou de la gauche ?

Refusant à la fois Rousseau et les théoriciens de la démocratie représentative, la Suisse a choisi un système mixte : un peu de démocratie directe et des représentants élus. Force est de constater que ce compromis conduit aujourd'hui à des impasses.

La Constitution déclare que, sous réserve des droits du peuple et des cantons, l'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale. La réalité est différente. Le Parlement est faible : harcelé par les initiatives populaires, menacé par le référendum facultatif, il n'a plus d'autonomie. Ce n'est pas tout. Ces dernières années, pour faire face à de nombreux problèmes, nous avons créé un véritable droit d'urgence : aménagement du territoire, lutte contre l'inflation, par exemple, ont été réglés en dehors du cadre institutionnel normal ; nous vivons dans un régime de pleins pouvoirs, presque comme en temps de guerre.

1. Les citoyens boudent les urnes ; le gouvernement délègue ses tâches à des états-majors et à l'administration ; le Parlement de milice, pris entre le marteau populaire et l'enclume gouvernementale, est débordé.

2. Le fédéralisme est dans une situation précaire ; les cantons en sont réduits à mendier auprès de l'Etat central.

3. La liberté des individus n'est pas menacé seulement par la toute-puissance étatique, mais aussi par le pouvoir économique toujours plus concentré et par les moyens de communication de masse.

4. Nous vivons au jour le jour. Le pragmatisme est devenu notre idéologie. Nous trébuchons de crise en crise. Nous avons fait venir une main-d'œuvre étrangère abondante, et, soudain, nous constatons qu'elle pose un problème humain et politique important. De même pour l'environnement, la politique conjoncturelle.

Des institutions grippées

Nos institutions démocratiques se sont grippées au cours de ces dernières années. Une nouvelle Constitution est en préparation. Elle doit être faite maintenant et non pas dans dix ou vingt ans. La souveraineté doit rester dans les mains du peuple. Mais pour qu'il puisse prendre les décisions importantes, pour qu'il décide des priorités essentielles. Les conditions du droit d'initiative doivent être reformulées ; l'initiative législative introduite. Par contre, le référendum facultatif qui, la plupart du temps ne sert que de moyen de pression aux groupes d'intérêt, doit être supprimé. Renforçons le système parlementaire pour que les élus puissent contrôler effectivement le gouvernement. Telles sont, en résumé, les idées avancées il y a quatre mois par un conseiller national démocrate-chrétien argovien, J. Binder, lors de la fête commémorative d'Uster. Certes, il n'y a rien là de révolutionnaire, et beaucoup à discuter. Mais ce constat, qui tranche avec l'autosatisfaction de la commission Wahlen, dont le rapport doit précisément servir de base à la révision totale de la Constitution, est trop rare pour que nous n'en présentions pas les principaux éléments.